

Bonjour !

Lorsque vous avez passé un examen de santé le .....au Centre de santé pour demandeurs d'asile, nous avons effectué une prise de sang pour détecter éventuellement la présence de tuberculose.

Parfois le résultat de la prise de sang doit être suivi par une radiographie des poumons, ou par une deuxième prise de sang. Ou bien vous recevrez une convocation pour un suivi au service des infections. Il est important de venir au rendez-vous prévu.

La tuberculose est une maladie contagieuse, dont l'origine est une bactérie. La majorité des personnes atteintes de la bactérie ne sont pas malades et ne peuvent pas contaminer les autres. Il est parfois possible de donner un traitement qui réduit le risque de développement de la maladie. Pour les personnes qui tomberaient tout de même malades, de bons traitements existent, qui peuvent mener à une guérison totale. Le traitement est gratuit. Les patients atteints de tuberculose qui suivent leur traitement ne peuvent pas contaminer les autres.

Si vous souffrez d'un ou plusieurs des symptômes ci-dessous, il est important de contacter rapidement les services médicaux pour vérifier qu'il ne s'agit pas de la tuberculose.

1. Fièvre de longue durée
2. Sueurs nocturnes
3. Perte de poids
4. Toux prolongée (plus de 3 semaines), surtout si elle s'aggrave graduellement.

Cordialement,

Centre de santé pour demandeurs d'asile